



Les livraisons de lait de vache en région Grand-Est enregistrent une hausse de 1,7 % en mars et une baisse de 0,7 % en avril par rapport aux mêmes mois de 2015. Sur la campagne 2015-2016, les livraisons progressent de 1,1 % par rapport à la campagne précédente. Le prix du lait conventionnel avec 305 €/1 000 l en mars est inférieur de 10 euros à celui de mars 2015. En revanche, celui du lait bio, avec 449 €/1 000 l, se maintient. En avril, les cours du jeune bovin et des vaches de réforme sont inférieurs de 3 à 6 % à ceux d'avril 2015. L'activité d'abattage régionale progresse de 1,2 % pour les vaches de réforme mais diminue de 1,3 % pour les jeunes bovins. Globalement, elle baisse de 1,7 % pour l'ensemble des gros bovins. L'exportation en vif de brouards connaît une forte augmentation pendant le premier trimestre (+ 65 % par rapport au premier trimestre 2015).

## Lait

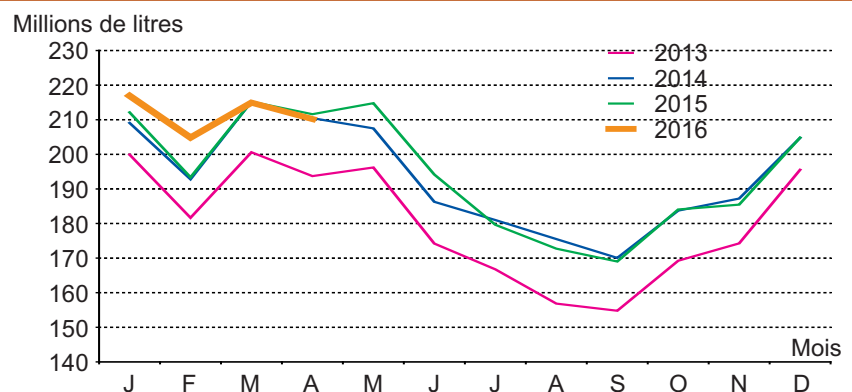
### Une évolution des livraisons qui diffère d'un département à l'autre.

La livraison de lait conventionnel dans le Grand-Est s'élève à 208,7 millions de litres (-0,2% par rapport à mars 2015) et à 6,1 millions de litres pour le lait biologique (+ 0,3 % par rapport à mars 2015), soit un total de 214,8 millions de litres (97 % produit en conventionnel et 3 % en biologique), en très légère baisse par rapport à mars 2015 (- 0,2 %).

S'agissant du lait conventionnel, les producteurs ardennais réalisent une hausse conséquente, + 15 % de lait livré par rapport à mars 2015. A l'opposé, la diminution la plus marquée est attribuée aux producteurs vosgiens avec - 8 % de lait livré.

C'est le département de la Marne qui enregistre la plus importante progression pour ce qui concerne le volume de lait bio, + 38 % par rapport à mars 2015 tandis que l'Aube a diminué de 16 % le volume en bio livré par rapport à mars 2015.

## Livraisons de lait



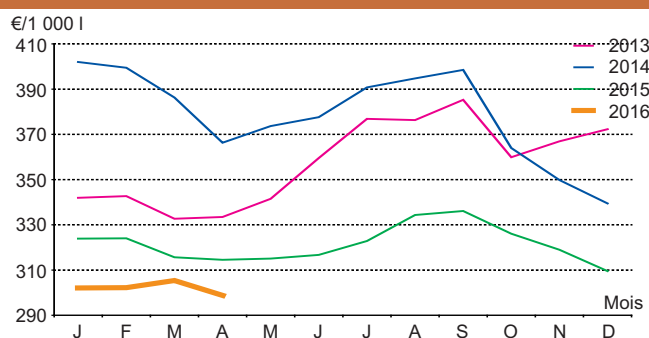
Source : FranceAgriMer - Enquête annuelle laitière 2013 à 2016

### Un prix moyen Grand-Est qui recouvre des niveaux de rémunérations hétérogènes

Le prix moyen du lait conventionnel en mars 2016 dans le Grand-Est est de 305 €/1 000 l, soit 3 €/1 000 l de plus que le mois précédent et 10 €/1 000 l de moins qu'en mars 2015. Le prix moyen minimum est versé aux producteurs de Meurthe-et-Moselle avec 290 €/1000l et c'est le département de l'Aube, avec 342 €/1 000 l qui a la rémunération la plus importante.

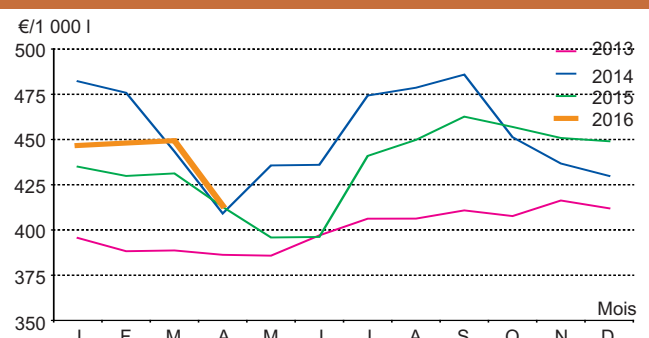
Le prix moyen du lait bio en mars s'établit à 449 €/1 000 l, en très légère hausse par rapport au mois précédent, + 1 €/1 000 l, mais en hausse significative par rapport à mars 2015 (+ 18 €/1 000 l, soit une progression de 4,5 %). La fourchette de rémunération varie de 423 €/1 000 l (Meurthe-et-Moselle) à 484 €/1 000 l (Marne). Malgré la fin des quotas laitiers, la production laitière est encore comptabilisée par campagne laitière, du 1<sup>er</sup> avril N au 30 mars N+1. Pour la région Grand-Est, la campagne qui s'est achevée, 2015/2016, est en légère hausse (+ 1,1 % par rapport à la production de lait conventionnel et + 1,3 % pour la production biologique).

## Prix moyen du lait conventionnel



Source : FranceAgriMer - Enquête annuelle laitière 2013 à 2016

## Prix moyen du lait bio



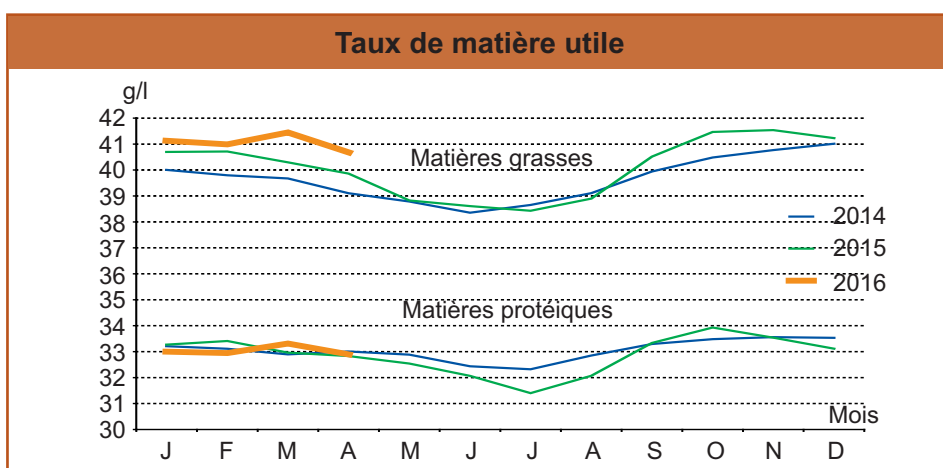
Source : FranceAgriMer - Enquête annuelle laitière 2013 à 2016

**A**fin de réguler la production laitière, la commission européenne a autorisé les Etats membres qui le souhaitent à instaurer des mesures visant à planifier temporairement la production, via l'article 222 de l'organisation commune de marché. C'est un article dérogatoire aux règles de la concurrence. Sur le plan européen, les Pays-Bas, l'Allemagne, le Danemark, et l'Irlande continuent d'être dans une dynamique de production « intensive », dans un contexte continu de rémunération en baisse. Une régulation de la production ne pourra se faire qu'à l'échelle européenne, en impliquant l'ensemble des partenaires de la filière.

La progression de la production européenne laitière depuis la fin des quotas rencontre un contexte de baisse de la consommation. A ceci se rajoute le maintien de l'embargo Russe. Ce déséquilibre du marché du lait pose des difficultés de coordination à l'Europe.

### La pousse d'herbe

L'hiver doux a permis une très bonne pousse d'herbe, un peu ralentie en mars avec des températures fraîches, en alternance avec les précipitations du mois d'avril. Dans le Bas-Rhin (essentiellement en Alsace Bossue) les premiers ensilages ont été réalisés sur la semaine des fêtes de Pâques, dans les prairies temporaires ayant été semées en septembre 2015. Les plantes étaient vigoureuses et de bonne hauteur et ont permis une deuxième coupe six à huit semaines après. L'ensilage des prairies naturelles a débuté plus tardivement, vers le 10 mai. Dans le Haut-Rhin, plus particulièrement dans le Sundgau, secteur tardif, les ensilages ont débuté avec quinze jours de retard par rapport au calendrier traditionnel, les ray-grass ont été récoltés en quantité suffisante, mais la qualité n'est pas au rendez-vous, les précipitations importantes ont dilué les valeurs nutritives. Après des mois très pluvieux depuis le



Source : FranceAgriMer - Enquête annuelle laitière 2014 à 2016

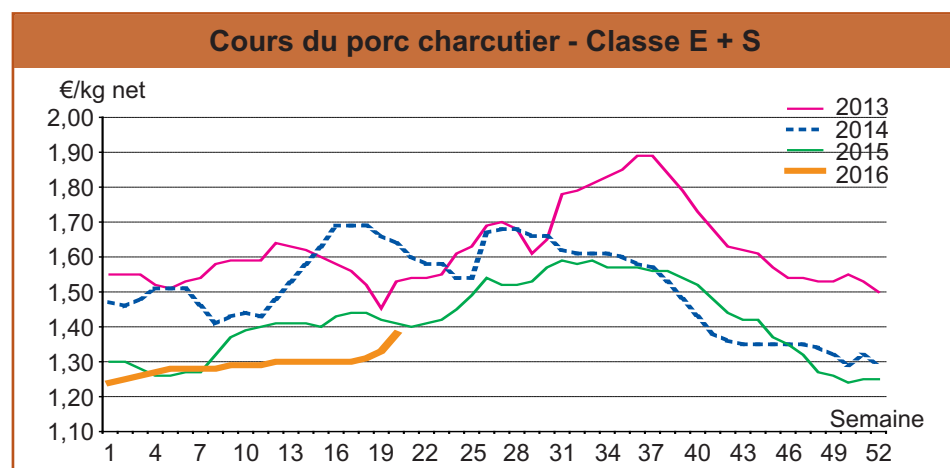
### Conjoncture lait

	Département										Grand-Est
	08	10	51	52	54	55	57	67	68	88	
<b>Lait bio</b>											
Livraison mars 2016	0,6	0,0	0,1	0,2	s	s	1,0	1,4	0,3	1,4	<b>6,1</b>
Evol. mars 2016/mars 2015	-1,0	-16,0	38,0	-5,0	s	s	-3,0	2,0	9,0	-4,0	<b>0,0</b>
Livraison avril 2016	0,6	0,0	0,1	0,2	s	s	1,0	1,4	0,3	1,4	<b>6,1</b>
Evol. avril 2016/avril 2015	-6,0	-26,0	12,0	-15,0	s	s	-2,0	4,0	6,0	-6,0	<b>-3,0</b>
Campagne 2015-2016	7,0	0,4	1,1	2,9	s	s	11,9	15,3	3,6	16,0	<b>68,2</b>
Campagne 2014-2015	6,4	0,5	1,0	2,7	s	s	12,3	15,1	3,2	16,7	<b>67,3</b>
Evolution cumul	9,0	-8,2	5,2	4,8	s	s	-3,3	1,6	15,2	-4,2	<b>1,3</b>
<b>Lait conventionnel</b>											
Livraison mars 2016	27,6	6,6	5,9	24,1	s	s	27,9	18,2	8,5	34,0	<b>208,8</b>
Evol. mars 2016/mars 2015	15,0	-2,0	-6,0	-4,0	s	s	2,0	1,0	-3,0	-5,0	<b>2,0</b>
Livraison avril 2016	26,9	6,6	5,9	24,1	s	s	27,9	18,2	8,5	34,0	<b>206,5</b>
Evol. avril 2016/avril 2015	13,0	-2,0	-4,0	-3,0	s	s	4,0	4,0	-1,0	-3,0	<b>-1,0</b>
Campagne 2015-2016	264,1	74,3	68,4	272,9	s	s	298,3	202,2	98,1	383,4	<b>2 285,0</b>
Campagne 2014-2015	249,5	75,0	70,9	276,6	s	s	291,7	194,0	98,8	386,9	<b>2 259,9</b>
Evolution cumul	5,9	-0,9	-3,5	-1,3	s	s	2,3	4,2	-0,7	-0,9	<b>1,1</b>

Source : FranceAgriMer - Enquête annuelle laitière 2016  
Volumes de lait en millions de litres  
Evolution en %

début de l'année dans la montagne vosgienne et jusqu'en Meuse (un peu moins en mars), sans espoir d'amélioration à court terme selon les prévisions météorologiques, les prairies destinées à la récolte sont laissées sur pied faute de fenêtre climatique pour lancer un chantier de récolte. La mise en pâture ne peut être élargie pour les animaux qui piétinent les prairies déjà utilisées

tandis que la repousse est hypothéquée. L'herbe non récoltée passe le stade optimum de production (50 % des brins épiés). La qualité de l'herbe qui sera finalement récoltée en sera affectée. Il pourrait en aller de même pour le maïs ensilage dont l'implantation a été perturbée. Cette plante dispose toutefois de plus grandes capacités d'adaptation.



Source : FranceAgriMer

## Porcins

### Un cours du porc qui se redresse enfin grâce notamment à la demande chinoise

Dans une conjoncture difficile, la relative stabilité de l'abattage de porcs dans la région Grand-Est au premier trimestre 2016, masque la baisse d'activité d'un important abattoir à l'Est de la région. A un début d'année difficile, se rajoute une remise en cause de l'activité de cet abattoir, perdant 8 % d'activité porcine lors du premier trimestre. Même si le poids moyen à l'abattage baisse en avril, l'activité de cet établissement reste en deçà de celle du mois d'avril 2015.

Les cours du porc se situent à près de 1,4 €/kg en semaine 21 après un premier trimestre bien inférieur aux cours des années précédentes. Le mois de mai permet cependant aux courbes de prix comparées de l'Allemagne, de l'Espagne et de la France d'aboutir à un prix moyen identique entre les trois plus grands bassins de production de l'UE selon le marché du porc breton (MPB). Ce cheminement est à mettre à l'actif de la demande des pays tiers et plus particulièrement de la Chine. En effet, la demande massive a permis de retrouver de la fluidité dans les offres, situation encore impensable il y a un mois. L'Espagne trouve là une opportunité de faire face à sa forte augmentation de production. Les cartes sont donc rebattues depuis quelques semaines, malgré une production encore supérieure à celle de début 2015, le cours retrouve le niveau de mai 2015 pour la France et l'Allemagne, l'Espagne étant toujours en retrait. Une observation permanente des cours nord-américains est indispensable pour comparer la compétitivité des prix des grands bassins, tous fournisseurs aujourd'hui de la Chine. Sur le moment, l'Europe bénéficie de la parité euro / dollar pour être privilégiée par les importateurs de la Chine.

## Abattages

### BOVINS

En avril, la cotation du jeune bovin s'établissait à 3,56 €/kg de carcasse contre 3,73 €/kg, cours moyen depuis début 2016. La vache de réforme P se maintient à 2,70 €/kg. Les cours du bœuf et des génisses perdent chacun 8 centimes à respectivement 3,58 €/kg et 3,74 €/kg, tandis que la vache O se maintient à 3,14 €/kg, soit - 4,5 % par rapport à la même période de 2015. Le cours du bœuf est inférieur de 20 centimes par rapport à 2015 alors que dans le même temps, celui de la génisse baisse de 40 centimes. Sur les trois premières semaines de mai, les cours restent stables, hormis une baisse en jeune bovin. Le commerce semble se rééquilibrer en fin de mois entre l'offre et la demande.

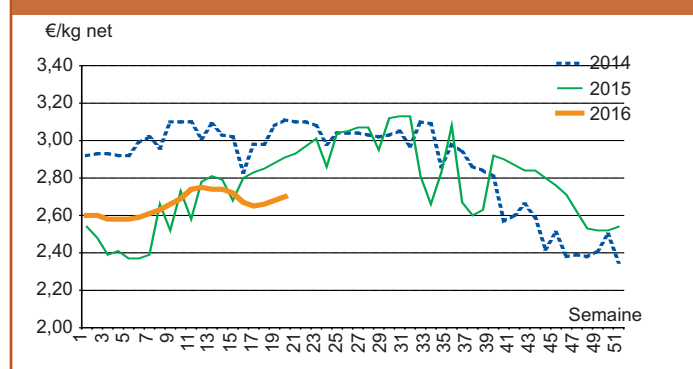
Les abattages en gros bovins sur les quatre premiers mois se situent à 29 410 tonnes, soit 515 tonnes de moins par rapport à la période de janvier à avril 2015. Les volumes ont baissé de 12 % entre mars et avril, notamment en vaches et en taurillons. Cette baisse est comparable à l'année 2015 qui avait enregistré le même phénomène. Au niveau national, la diminution était de 5 % en mars. Sur le marché de Rethel, la fréquentation est en forte baisse depuis la mise en

place des mesures sanitaires destinées à contrôler la fièvre catarrhale ovine (FCO), notamment de la part des éleveurs et acheteurs du nord du département.

### OVINS

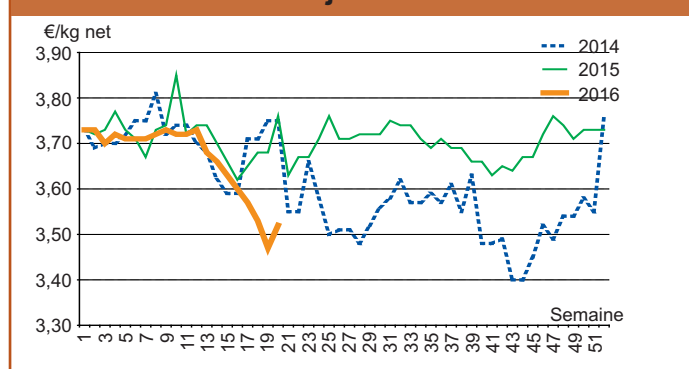
La quantité abattue était en augmentation constante depuis le début d'année, comparable à 2015, mais avec des tonnages supérieurs respectivement de 10 %, 22 %, 12 % mis en parallèle avec les trois premiers mois de 2015. Cette augmentation de volume s'explique principalement par des fêtes de Pâques avancées par rapport à 2015. Pour le mois d'avril, on note une baisse importante de l'ordre de 47 % par rapport au mois précédent, toutefois supérieur de 14 % en comparaison avec avril 2015. Cette hausse profite surtout à la zone Champagne-Ardenne avec plus 32 % en comparant les premiers quadrimestres 2015 et 2016. En avril, le cours moyen était de 6,56 €/kg, contre 6,60 €/kg en mars, mais en baisse constante, comme au niveau national qui passe de 6,79 €/kg à 6,40 €/kg. En comparaison, c'est respectivement 2,4 % et 4,7 % de baisse sur avril 2014 et 2015. La remontée des cours de mars 2016, supérieurs à ceux de mars 2015, n'aura pas perduré. La tendance baissière se poursuit sur les premières semaines de mai.

### Cours de la vache P



Source : FranceAgriMer - Cotations du bassin Nord-Est

### Cours du jeune bovin R



Source : FranceAgriMer - Cotations du bassin Nord-Est

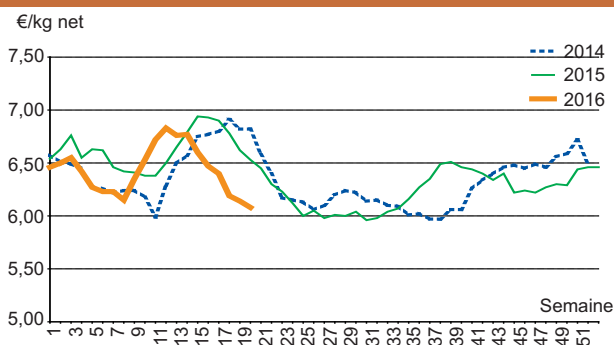
## Activité des abattoirs de la région

	Mars 2016		Avril 2016		Cumul 2016		Evolution cumul poids 2016/2015
	Effectifs	Poids abattu	Effectifs	Poids abattu	Effectifs	Poids abattu	
<b>GROS BOVINS</b>	<b>21 208</b>	<b>7 958</b>	<b>18 801</b>	<b>7 045</b>	<b>78 823</b>	<b>29 410</b>	<b>- 1,7 %</b>
<i>dont vaches (femelles ayant déjà vêlé)</i>	8 179	2 751	7 009	2 349	31 862	10 682	1,2 %
<i>bœufs de plus de 24 mois</i>	2 035	761	2 068	761	7 440	2 761	- 4,5 %
<i>génisses de 12 à 24 mois</i>	298	85	219	62	1 061	304	19,1 %
<i>génisses de plus de 24 mois</i>	2 221	840	2 047	771	8 083	3 041	- 7,2 %
<i>taurillons (mâles de 12 à 24 mois non castrés)</i>	8 205	3 406	7 164	2 968	29 259	12 140	- 1,3 %
<b>OVINS</b>	<b>9 569</b>	<b>189</b>	<b>6 378</b>	<b>128</b>	<b>25 417</b>	<b>507</b>	<b>14,1 %</b>
<i>dont agneaux</i>	9 194	180	6 076	121	24 477	485	11,8
<b>PORCINS</b>	<b>21 275</b>	<b>1 666</b>	<b>21 866</b>	<b>1 670</b>	<b>86 282</b>	<b>6 841</b>	<b>- 1,3 %</b>
<i>dont porcs charcutiers</i>	19 580	1 663	19 498	1 624	80 095	6 716	- 1,2 %

Source : SSP - Enquête mensuelle abattage grands animaux (Diffaga)

Unités : effectif en nombre de tête et poids en tonne équivalent carcasse

## Cours de l'agneau R - 19 kg à 22 kg - couvert



Source : FranceAgriMer - Cotations du bassin Nord-Est

## Cotation des gros bovins - Bassin Nord-Est

€/kg net	Avril 2015	Moyenne 4 premiers mois 2016	Evolution % 4 premiers mois 2016
Jeune bovin R	3,56	3,68	- 0,9
Bœuf R	3,58	3,67	- 3,2
Génisse R	3,74	3,81	- 0,8
Vache O	3,14	3,14	- 4,5
Vache P	2,70	2,65	+ 1,6

Source : FranceAgriMer, cotations du Bassin Nord-Est

De janvier à avril, sur les quatorze abattoirs existant en région Grand-Est, Domvallier, Metz et Vitry-le-François regroupent près des trois-quarts des tonnages régionaux de bovins abattus. Holtzheim, Sarrebourg et Reithel représentent ensemble 76 % des abattements porcins en volume (dont 55 % pour Holtzheim). Toutes espèces confondues, Metz, Holtzheim et Vitry-le-François totalisent 74 % des tonnages abattus en région Grand-Est.

## Export de bovins vifs

### Une envolée de l'export de bovins dans le Grand Est entre mars 2015 et mars 2016

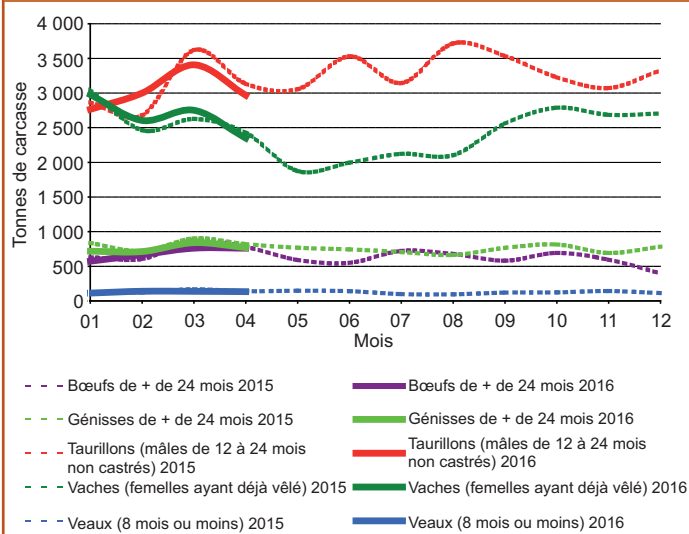
En mars 2016, 2 731 jeunes bovins (mâles et femelles de 6 à 18 mois) élevés dans des exploitations de la région Grand-Est ont quitté la France. 53 % d'entre eux sont des mâles de 6 à 12 mois. Cet effectif représente quasiment le double du cheptel exporté en mars 2015 (90 % d'augmentation). Cette tendance est à l'opposé de la tendance nationale. En effet, au niveau France, les exportations de jeunes bovins chutent de 8 % entre mars 2016 et mars 2015.

Cette hausse des exports de jeunes bovins vifs s'explique en grande partie par un marché ardennais (Reithel) encore placé hors zone réglementaire au premier trimestre 2016 (fièvre catarrhale ovine) et une anticipation des éleveurs pour vendre les brouards. Dès le mois d'avril, avec le placement en zone réglementaire, la tendance s'inverse, les ventes sont stoppées. Ajouté à cela, le marché turc s'est trouvé fort dynamique au niveau des importations de bovins, toujours au premier trimestre.

Pendant le premier trimestre 2016, la Région Grand-Est a exporté 7 288 jeunes bovins de 6 à 18 mois hors de France. C'est 65 % de plus que lors du premier trimestre 2015. La moitié de ces animaux sont de race charolaise, un quart de race limousine. Ces proportions évoluent peu depuis l'année précédente. Les deux-tiers des limousins ainsi que la moitié des charolais sont des mâles de 6 à 12 mois.

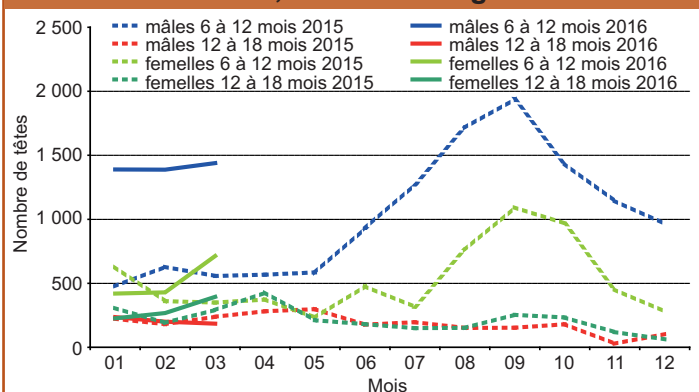
Publication disponible sur le site internet [www.draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr)

## Evolution des tonnages mensuels bovins abattus dans la région en 2015 et 2016



Source : SSP - Enquête mensuelle abattage grands animaux (Diffaga)

## Evolution du nombre de jeunes bovins exportés vifs hors de France, issus d'élevage du Grand-Est



Source : SSP - Enquête mensuelle abattage grands animaux (Diffaga)

lument peu depuis l'année précédente. Les deux-tiers des limousins ainsi que la moitié des charolais sont des mâles de 6 à 12 mois.

## Fièvre catarrhale ovine (FCO) : le périmètre réglementé couvre presque toute la Région Grand-Est

Apparue en septembre 2015 dans l'Allier, cette maladie non transmissible à l'homme s'est étendue à de nombreux autres départements. Deux cas ont été découverts mi-avril 2016, en Haute-Marne et en Haute-Saône. La quasi-totalité de la région Grand-Est, à l'exception du Nord des Ardennes est classée en zone réglementée.

La réglementation communautaire impose la mise en place d'un zonage autour des foyers (150 km) qui conditionne les mouvements d'animaux entre zones réglementées et zones indemnes. La vaccination des ruminants à destination des zones indemnes, notamment ceux pour l'export, est obligatoire.

### Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf)

Service régional de l'information statistique et économique (Srise)  
Complexe agricole du Mont-Bernard - Route de Suippes - CS 60440-  
51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

Tel : 03 26 66 20 01 - Fax : 03 26 21 02 57

courriel : [srise.draaf-alsace-champagne-ardenne-lorraine@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-alsace-champagne-ardenne-lorraine@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Sylvestre CHAGNARD

Directeur de publication : Claude WILMES

Rédacteur en chef : Sylvain SKRABO

Rédacteur : Srise Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine

Composition : Draaf/Srise, site de Châlons-en-Champagne

Dépôt légal : à parution

N° ISSN : en cours

